

*EUROSAT à Croix, c'est plus de 25 ans d'expérience dans le traitement de l'eau, la plomberie.*

Notre matériel est approuvé depuis plus de 80 ans. Nous vendons, livrons du sel pour les adoucisseurs et conditionneurs d'eau toutes marques.

Nous installons, conseillons sur place ou à domicile ou sur notre site marchand.

Des installations approuvées auprès des particuliers, professionnels, collectivités et industriels.

Dépositaire d'une marque internationale, nous apportons une garantie supplémentaire concernant le suivi de pièces.

En effet, nous entretenons aujourd'hui des appareils de plus de 25 ans.

Un service technique et commercial est à votre disposition dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

**Nous faisons aussi :**

sur les départements : 59 et 62

vente, installation, entretien de chaudière, chauffe-eau, cumulus, toilette, robinetterie ..

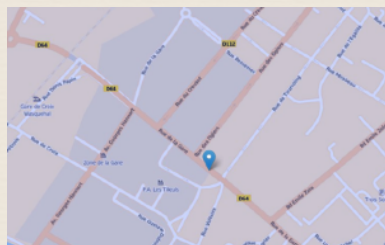
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements .



*La Maison De L'Eau*



SINCE 1992



81 Rue de la Gare 59170 CROIX



**0.892.707.774**



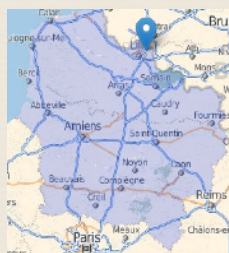
[eurosat@orange-business.fr](mailto:eurosat@orange-business.fr)



[www.eurosat-nord.fr](http://www.eurosat-nord.fr)



**03.20.722.666**



nous intervenons dans les départements Français

02 - 59 - 62 - 80

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE 092017 REPRODUCTION INTERDITE @ EUROSAT

## DESTINATION ENTRETIEN



L'ENTRETIEN DE VOTRE  
CHAUDIERE GAZ ET DE  
VOTRE ADOUCISSEUR  
EST TRES IMPORTANT.





***L'entretien de votre chaudière obligatoire  
minimum 1 fois par an.***

L'entretien d'une chaudière a pour but essentiel d'éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

*Ce gaz est invisible et inodore. Il provoque des maux de tête, des nausées et des vertiges et peut être mortel.*

Le dégagement de monoxyde de carbone est causé par un appareil mal entretenu associé à une mauvaise aération du logement

Pour réaliser cet entretien, vous pouvez faire appel chaque année à un professionnel comme nous.

**Cet entretien consiste en :**

- la vérification de votre chaudière, son nettoyage et son réglage,
- ainsi qu'une évaluation des polluants atmosphériques.

Le professionnel doit **vous remettre une attestation d'entretien** dans un délai de 15 jours suivant sa visite.

Ce document doit être **conservé pendant 2 ans** au moins pour le présenter :

- en cas de demande de votre bailleur,
- ou de votre assurance en cas de sinistre.

A l'issu de l'entretien, le professionnel doit également vous donner des conseils :

- sur le bon usage de la chaudière, les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage, et l'intérêt éventuel du remplacement de la chaudière.



# TARIF PROMOTIONNEL

## CHAUDIERE (Gaz) ET ADOUCISSEUR



### FORFAIT ENTRETIEN CHAUDIERE

~~120 €~~

( MAIN D'ŒUVRE ET DÉPLACEMENT )

99 €

Analyse de combustion électronique



### FORFAIT ENTRETIEN ADOUCISSEUR

~~110 €~~

( MAIN D'ŒUVRE ET DÉPLACEMENT )

80 €

-Analyse de l'eau, contrôle programmation, graissage mécanisme, contrôle injecteurs, contrôle général, nettoyage des résines et bouteille au désinfectant, changement de cartouche pré-filtration etc...



### FORFAIT ENTRETIEN CHAUDIERE

+

170 €

### FORFAIT ENTRETIEN ADOUCISSEUR

\*Tarif TTC au 01/09/2017 INCLUS TVA 10% si éligible pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur les locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans

